

SEANCE du 23 mai 2017

Convocation le 16.05.2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Virginie BILLARD-GARNICHAT, Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, Muguette ARVOIS, Gilles LHOMME, François FERAT, Madeleine LAURIER, André DENEVERS formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Alexandre LINTZ

Absent excusé : néant

Absents ayant donné procuration : néant

Secrétaire de Séance : Pascal BALLOIR

M. le Maire informe l'assemblée de la démission de M. Vincent LEGLANTIER dans ses fonctions de 3^{ème} adjoint et de conseiller municipal à Saudoy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de réduire le nombre d'adjoints à deux et par conséquent, de ne pas pourvoir le poste vacant.

Décide d'attribuer le marché de travaux portant sur le traitement de la turbidité à la station de pompage de Saudoy à la Société de Distribution Gaz et Eaux pour un montant de 138.709,76 € HT (offre de base : 134.318,58 € HT + variante Epoxy : 4.391,18 € HT). L'agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Départemental seront sollicités pour obtenir des aides financières sur la base de l'offre retenue.

Décide de retenir l'offre de l'entreprise de couverture ROMANENS & Fils pour le remaniage d'une partie de la couverture de l'église, et pour un montant de 4.514,26 € HT.

Décide de confier les travaux de peinture et de réfection du sol au 1^{er} étage de la mairie à l'entreprise LORENTZ pour un montant de 8.878,42 € HT.

Décide de subventionner l'association Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour 2017 à raison de 0,50 € par habitant, soit 189,50 €.

Définit les modalités et l'organisation des festivités 2017 en lien avec les associations locales :

Fête Patronale :

Samedi 8 juillet en soirée

- Recrutement d'un vacataire pour l'animation DJ
- Forains
- Buvette et Barbecue du Comité des Fêtes de Châtel.

Dimanche 9 juillet en après-midi

- Bal orchestre.
- Forains
- Brocante et buvette du Comité des Fêtes de Châtel.

Fête Nationale :

Jeudi 13 en soirée

- Recrutement d'un vacataire pour l'animation DJ.
- Retraite aux flambeaux
- Buvette des Sapeurs-Pompiers

Vendredi 14 juillet en après-midi

- Défilé avec les Sapeurs-Pompiers, l'Etoile Broyenne et l'Orchestre Harmonie de Sézanne.
- Traditionnelle rondelle offerte par la Municipalité.
- Bal musette.
- Buvette des Sapeurs-Pompiers.

Désigne M. Jean-Christophe LEGLANTIER en qualité de correspondant défense.

Décide d'ouvrir les crédits budgétaires nécessaires afin de procéder aux écritures comptables d'amortissements sur le service de l'eau potable 2017.

Questions diverses :

Foyer : Indisponibilité de la salle pour l'organisation d'une manifestation par le Comité de Jumelage.

Forêt : L'agent patrimonial de l'ONF a relevé des infractions au règlement national d'exploitation forestière et au règlement d'affouage. (2 feux avec pneumatique au pied d'un arbre réservé, non-respect du délai d'abattage).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Fait à Saudoy, le 30 mai 2017

Le Maire,

M. Jean-Christophe LEGLANTIER

A blue circular official stamp of the Municipality of Saudoy, with the text "SAUDOY" at the top and "(Maire)" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.